

Dates à retenir	Vie de la commune	Nos aînés	Associations et jeunesse	Infos Diverses
-----------------	-------------------	-----------	--------------------------	----------------

☎ : 02.99.66.82.71

Mail : secretariat.miniac@wanadoo.fr

DATES A RETENIR

- Repas de chasse : samedi 02 avril salle polyvalente de St Pern
- Bourse aux plantes et grainothèque : le dimanche 3 avril de 10h à 12 h
- Tête de veau du club de la Détente : le mercredi 27 avril
- Lâcher de truites organisé par l'APE : le dimanche 1^{er} mai
- Commémoration 1945 : le dimanche 8 mai avec remise de médailles
- Centenaire grande bataille de 1916 : le samedi 28 mai
- Tournoi de foot de l'USBM : le samedi 28 et dimanche 29 mai à Bécherel

- Repas intercommunal organisé par le CCAS de la Chapelle Chaussée : le samedi 11 juin
- STAR vient à votre rencontre, place de la mairie : le jeudi 30 juin de 16h à 19h
- Fête de la Saint Jean par le comité des fêtes : le samedi 25 juin
- Commémoration Armistice de 1914 : le dimanche 13 novembre
- Arbre de Noël pour les enfants par le comité des fêtes : le samedi 17 décembre
- **Les concours de belote du club de la Détente sont annulés**

VIE DE LA COMMUNE

Le budget de la commune : voté le 31 mars
 Section fonctionnement pour un montant de 567 755 €
 Section investissement pour un montant de 968 020 €
 Les principaux investissements prévus sont :
 - la construction de la cantine scolaire pour 529 542 € subventionnée à 60%
 - les travaux d'aménagement et de mise aux normes du cimetière pour les personnes à mobilité réduite pour 28 800 € subventionnés à 35%
 - le changement des volets du Presbytère pour 12 500 €

• **Collecte des sacs jaunes** :
 Le jeudi des semaines impaires (le numéro de la semaine est inscrit sur les calendriers). Ne déposer vos sacs jaunes que le mercredi soir ou tôt le jeudi matin.

• **Collecte des ordures ménagères** :
 Tous les mercredis : déposer vos poubelles le mardi soir ou le mercredi matin. Les rentrer impérativement après le passage du camion. Votre responsabilité pénale ou civile peut être engagée lors d'un incident ou d'un accident.

• **Tonte des pelouses** :
 La tonte de vos pelouses ne doit pas être déposée sur les accotements ou sur les chemins de randonnées mais à la déchetterie de Romillé ou dans un coin de votre jardin pour faire du compost.

• Les animaux domestiques :

Il n'est pas une semaine où une ou plusieurs plaintes sont déposées à la mairie :

- Soit pour des chiens ou des chats errants dans la commune
- Soit pour le bruit occasionné par des aboiements intempestifs de chiens le jour ou la nuit.

Les animaux sont nos amis mais vous devez faire le nécessaire pour que ceux-ci ne perturbent pas votre voisinage. De plus, les animaux en liberté éventrent les sacs jaunes, ce qui a pour effet de retrouver leur contenu dans les rues ou les environs.

En cas de divagations de chiens et après capture, il sera fait appel à **CHENIL SERVICE** pour la prise en charge de vos animaux errants et leur récupération sera payante. Pour le bruit dans le voisinage, des plaintes pourront être déposées auprès de M. le Procureur de la République pour « nuisance sonore ».

• Le STAR vient à votre rencontre

Le jeudi 30 juin de 16 h à 19 h un bus sera présent place de la mairie pour répondre à vos demandes.

• Terrain de boules

Bientôt les beaux jours, nous vous rappelons qu'un terrain de boules a été réalisé derrière le presbytère. Venez y nombreux pour en profiter. Un aménagement de jeux d'enfants a été réalisé à proximité et des bancs ont été installés. Ce lieu de convivialité viendra s'étoffer courant 2016.

• Chemins de randonnée.

Nos chemins sont beaucoup fréquentés par des groupes de randonneurs pédestres et équestres venus de tous horizons. Il est important de ne pas entraver leur circulation que ce soit avec des gravas totalement interdits ou des suites d'émondages. La libre circulation dans ces chemins est le droit de chacun et ils font partie de notre patrimoine. **Ils sont interdits aux Quads.**

Faites connaître nos nombreux chemins de randonnées à vos amis.

• Frelon asiatique

Le connaître, le reconnaître, le suivre et le combattre. C'est le moment de fabriquer des pièges, il suffit de récupérer des bouteilles d'eau minérale en plastique, de découper le tiers supérieur et de le retourner dans la partie basse ; puis verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange de 1/3 bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles), et 1/3 de sirop de cassis.

• Inscriptions ouvertes pour la rentrée scolaire

2016/2017 : RPI privé La Chapelle-Chaussée/Bécherel
Téléphone : directrice au 02.99.45.88.27 / directeur au 02.99.66.77.92 – Portes ouvertes le samedi 30 avril de 10h à 12h à l'école de la Sagesse à la Chapelle-Chaussée

NOS AINES

• Repas intercommunal :

Cette année, il est organisé par le CCAS de la Chapelle Chaussée. Nous rappelons que cette rencontre conviviale, se renouvelle tous les ans dans une autre commune partenaire du projet.

Le but de cette manifestation est de permettre à toutes les personnes (et surtout aux personnes isolées) qui le souhaitent, de retrouver et de renouer avec des amis d'antan, des collègues d'école, de travail, etc ... et de partager les souvenirs d'autrefois autour d'un copieux repas.

N'hésitez pas à vous inscrire à la mairie : le CCAS de Miniac participera à hauteur de 5 € pour les miniacois(es) de plus de 60 ans. Le prix du repas est de 23 €. Le restaurant de l'Orée du parc fera danser nos papilles !

• Des ateliers pour nos aînés

Mise en place d'ateliers physiques pour les aidants seniors sur notre commune (en lien avec l'opérateur Siel bleu) :

- **Balade ludo sportive (2h) : Jeudi 21 avril à partir de 14h30 à Bécherel**

- **Ateliers (6 ateliers d'une heure trente chacun) : à partir du jeudi 28 avril à 14h00 à la mairie de Miniac sous Bécherel.**

La balade peut concerner 20 personnes (maxi) et les ateliers 15. La participation à ces actions est gratuite sur inscription préalable auprès du CLIC Noroit : 02.99.35.49.52 – 02.99.35.49.52.

• Bibliothèque :

- **Grainothèque** : Graines de fleurs, de légumes sont déposés à la bibliothèque. Et librement, selon les envies, on peut prendre ces graines...qui l'année suivante donneront à leur tour et pourront revenir à la grainothèque. Toujours sur le principe du partage, du local et contre les graines stériles ! Cette idée se développe autour de nous : lieux publics, culturels.

Plus d'infos sur : <http://grainesdetroc.fr>

- **Bourse aux plantes et grainothèque** : Dimanche 03 avril de 10h00 à 12h00 salle du conseil de Miniac sous Bécherel (grande salle derrière la mairie). Alors pensez à préparer plantes, plants, boutures, graines et autres trésors de votre jardin. Retrouvez à la bibliothèque tous les documents utiles sur le jardin, la multiplication des plantes, les variétés, les plantes d'intérieur.

Nous vous attendons nombreux pour un partage réussi !

- **On joue à la bibliothèque** : Pendant les vacances de Pâques les mercredis 6 et 13 avril de 16h à 18h, goûter à 16h15, puis jusqu'à 18 h : jeux sur ordinateur (Harry Potter, J' Ai Trouvé, Minecraft, jeux en ligne ...), jeux de société (jeux de cartes, de plateau...).

Venez nombreux !

- **Exposition** : du 18 mars au 23 avril. « Portraits » Dessins prêtés par Fet'Arts, association d'Arts Plastiques de Hédé. fetartshede@gmail.com / 02 99 45 54 84

- **Bébés lecteurs** : Ouverture réservée aux petits 0-3 ans les 1er mardi du mois. Parents, assistante maternelles, grand parents, venez avec vos petits lire des histoires et découvrir les livres...prochains rendez vous mardi 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet de 10h00 à 11h30.

Pas de permanence début Août.

- **Horaires d'ouverture pour les vacances de pâques** : mardi, mercredi 16h00 - 18h00 / samedi 10h00 – 12h00

• ASR de Romillé

Animations sportives du 5 au 16 avril : découverte, stages, tournoi et matchs football licencié ou non, escala'arbres, char à voile, rafting, équitation. Infos : asromille.jimdo.com

Philippe Ménard : 06.77.26.20.90 –

philippemenard.asromille@gmail.com

• AFEL de la Chapelle Chaussée

Programmes des vacances de printemps pour l'accueil de loisirs enfance (3-11 ans) et accueil jeunesse passerelle (10-15 ans).

- Pour les Enfants, des sorties : "Balade nature dans la vallée et lac de Rophémel", et "Jardin du Thabor-

Rennes", des activités nature et jardinage, et la création d'un jardin musical.

- Pour les Jeunes, des sorties : "Laser Game", "Festival Du Bruit dans la Cambrousse : animations, concerts, jeux...", des soirées, des activités numériques (imprimante 3D et 2D, minecraft...), du jardinage, et réflexion sur les séjours de cet été.

• RIPAME – Romillé

MARDI 3 mai
20h à 22h
Au Centre Social
AFEL à
LA CHAPELLE
CHAUSSEE

SOIREE DEBAT
« Les émotions de l'enfant, les comprendre et les accompagner »

Après avoir défini les 6 émotions de base, que sont la joie, la peur, le dégoût, la colère, la tristesse et la surprise, nous en verrons l'importance et leur rôle dans la vie de tout être humain. Nous échangerons sur leur utilité, ce qui se pose au niveau du carreau en fonction des âges. Nous verrons alors comment accompagner l'enfant à travers ses émotions.

Réservation conseillée au
02.99.68.37.52 (Adeline Marquet),
02.99.45.86.31 (Marion AUBERT) ou
par mail ripame@sipenfance.fr,
marionaubert.afel@gmail.com
co-financé par le RIPAME et AFEL
GRATUIT
Animée par Monien MEJA,
Psychologue clinicienne

SE
Espace Social
à GARDER
AFEL
CSF
parentalité

Soirée débat le mardi 3 mai de 20h à 22h au centre social AFEL à La Chapelle Chaussée sur le thème « Les émotions de l'enfant, les comprendre et les accompagner ». Réservation conseillée au 02.99.68.27.52 et 02.99.45.86.31 ou par mail ripame@sipenfance.fr, marionaubert.afel@gmail.com
Inscription : Espace Social et Culturel AFEL-CSF - 02.99.45.86.31
Mail : asso.afel@gmail.com - Site internet : www.afel.fr

INFOS DIVERSES

• **Logement communal à louer** : T3 duplex situé dans l'ancien presbythère, libre au 1^{er} mai. Refait à neuf
Renseignements en mairie

• **Demande de carte identité** : le délai d'obtention de la carte d'identité est passé à 8 semaines. Pensez à prendre vos dispositions !!

• **Recensement militaire** : le recensement est obligatoire dès 16 ans. Pensez à venir en mairie avec le livret de famille et la carte d'identité.

• **Visite des lignes électriques par hélicoptère** : Afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique, la société Air Touraine hélicoptère survolera à très basse hauteur des lignes électriques de la commune (hors agglomération), au cours des semaines de 11 à 16.

• **Collecte des bouchons plastiques** : au profit de l'association « en avant Florian » à déposer dans la hall de la mairie.

• **Télévision** : Rappel du passage de la TNT à la HD le 5 avril. N'oubliez pas de faire le test vu à la télévision.

• Rénovation énergétique de l'habitat attention aux démarchages abusifs

La COP 21 et la loi de transition énergétique ont mis les travaux de rénovation énergétique sur le devant de la scène. Des entreprises indélicates en profitent, sur tout le territoire breton, pour déployer des démarches commerciales frauduleuses. Les 18 Espaces INFO ENERGIE bretons font part d'un nombre croissant de pratiques douteuses (discours mensongers, pression du vendeur à signer rapidement, contrats antidatés, tarifs exorbitants, etc...) et appellent les particuliers à la vigilance.

Pour toute information concernant le PREH (Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat) :

Marie-Isabelle PERAIS Adjointe au Chef de Service SECTAM—Chef du Pôle Eco-Construction et Coordination, Lutte contre l'effet de serre 02 90 02 32 06 marie-isabelle.perais@ille-et-vilaine.gouv.fr

↳ Attention démarchage à domicile : ce qu'il faut savoir

- Ne cédez pas à la pression commerciale : il ne faut rien signer et ne rien payer le jour même (ne jamais verser d'argent, ni remettre un chèque, ni donner une autorisation de prélèvement, ni accepter la réalisation de prestations de services tant que le délai de rétractation de 14 jours n'est pas écoulé).

- Assurez-vous d'être informé des coordonnées du vendeur, qui doivent figurer sur le contrat. C'est indispensable pour savoir à qui vous adresser en cas de litige.

- Exigez un devis précis (n'hésitez pas à faire réaliser 2 à 3 devis).

- Vous ne devez jamais antidater le contrat qui vous est proposé (ce serait un moyen pour le démarcheur de vous réclamer immédiatement une somme d'argent. Vérifiez bien l'exactitude de la date sur le contrat).

- prenez le temps de lire attentivement votre contrat. Vérifiez bien que le lieu de la vente mentionné est bien celui de votre domicile afin de pouvoir bénéficier des règles de protection prévues par la loi pour ce type de vente.

- Suite à la signature d'un contrat, vous bénéficiez de 14 jours pour vous rétracter c'est-à-dire : renoncer à votre achat.

Contactez l'Espace Info Energie du Pays de Rennes, hébergé à l'ALEC, au 0805 203 205, pour obtenir des

informations, conseils, accompagnement, gratuit, neutre et objectif.

L'ALEC, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes, héberge un des 18 Espaces Info Energie bretons, subventionnés par la Région Bretagne et par l'Ademe pour informer le particulier sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Plus d'informations au 0805 203 205 et www.bretagne-energie.fr ou www.alec-rennes.org.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter :

- Les associations de consommateurs de votre département

- **3939 « Allô, Service Public »** (0,12€ la minute) — Info Service Consommation

- Le site Internet de la DGCCRF : www.dgccrf.minefi.gouv.fr - La direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes de votre département

- L'Institut national de la consommation : www.conso.net

• Recrutement Service Civique (16 – 25 ans) :

Mission : Du 1^{er} avril au 31 octobre 2016

La mission s'intègre dans le développement de la culture sur la commune de Plouasne. Le Service Civique co-animera une exposition déjà présente à Plouasne et la fera évoluer. L'intérêt est de faire découvrir l'art et la culture au plus grand nombre.

Le volontaire aura à mettre en place l'exposition, avec l'aide d'un agent de la commune et des élus référents à la Culture. Il faudra en amont faire des recherches sur les éventuels exposants, mettre en place l'agenda de cette exposition, en faire la communication, sur Internet et autres supports, et la co-animer avec les bénévoles présents. L'ouverture de l'exposition est prévue le vendredi, samedi, dimanche, de la mi-juin à la mi-septembre. Il y aura donc un bilan à faire de l'exposition, sur le nombre de visiteurs venus par exemple, et mettre en place aussi avec les écoles des activités autour de cette exposition.

La communication étant l'élément centrale de ce contrat, la création d'un compte Facebook pour la Commune sera également à mettre en place.

Horaires : Contrat de 24h/semaine

Période A : Hors semaines d'ouverture de l'exposition au public (10 semaines)

du **1/04/2016 au 12/06/2016** puis du **19/09/2016 au 31/10/2016**, sur 4 jours : lundi – mardi – jeudi – vendredi : de 9h30-12h30 / 14h00 – 17h00

Période B : Durant les semaines d'ouvertures de l'exposition au public (6 semaines)

du **13/06/2016 au 18/09/2016**, sur 5 jours : lundi et jeudi de : 10h45 – 12h45 / 13h45 – 17h00 et vendredi, samedi et dimanche de : 13h45 à 18h15

Vous pouvez adresser votre candidature à :

Mr Damien PHILIPPE Mairie de Plouasne Place de l'église 22830 PLOUASNE

Tél : 02.96.86.48.19. mairie.plouasne@wanadoo.fr

• Activités du CIDFF 35

- Secteur de l'insertion professionnelle et de l'emploi

*** Modules de Découverte des Métiers – session de 4,5 jours**

Objectif : permettre à des femmes sans qualification ou désireuses de se réorienter de découvrir les métiers de l'entreprise, leurs spécificités ou leurs contraintes avant un parcours de formation ou un emploi.

Ces modules sont constitués de rencontres avec des professionnels et comportent une recherche de stage de 10 jours en entreprises, se terminant par une demi-journée de bilan.

Venir à la session entière.

Lieu : RENNES

Dates : les 12, 13, 14, 19, 20 septembre 2016, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 le mercredi de 9h30 à 12h00
Inscriptions auprès du CIDFF35 tél. 02 99 30 80 89

PERMANENCES

• A Romillé : Consultation PMI à la Maison de la petite enfance **2^{ème} et 4^{ème}** jeudi de chaque mois sur RDV : 02.99.27.76.41

CLIC à la Maison des associations le dernier lundi après-midi de chaque mois sur RDV : 02.99.35.49.52

• A Irodouër : ADMR : 02.99.39.89.51
PAE (Point accueil emploi) : 02.99.39.85.11

• A Bécherel : Gendarmerie : les mardis et jeudis de 8h à 12h – tél : 02.99.66.81.04
Architecte conseil : mercredi 27 avril
RDV en mairie : 02.99.66.80.55

Horaires de la mairie	Horaires de l'agence postale	Horaires de la bibliothèque
Le lundi et le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h Le mardi et le vendredi de 9h à 12h30	Le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h	Le mardi, mercredi et jeudi de 16h à 18h 1 ^{er} mardi du mois 10h00 – 11h30 Le samedi de 10h à 12h